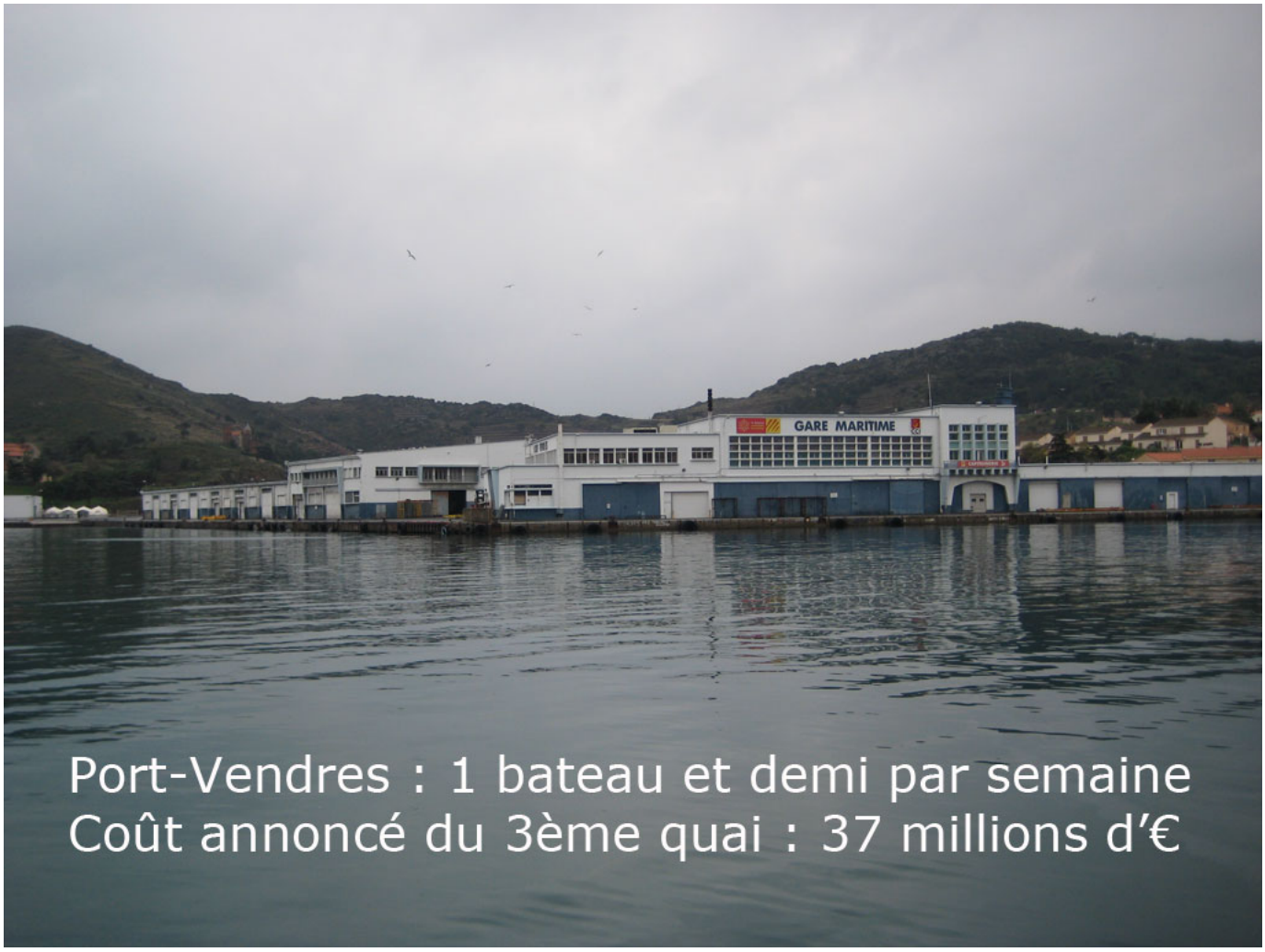
Nous publions une lettre de l'association "Port-Vendres et les Port-Vendrais " que les conseillers municipaux de Port-Vendres n'ont pas pu lire, le maire ayant refusé toutes les lettres recommandées.... Par contre il a transmis cette lettre au responsable de la CLTM, seul transitaire intéressé à la création de ce quai, et qui a pu polémiquer sur le site internet de l'Ouillade.



Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Contrairement à vos promesses et sans information et consultation de la population, vous avez pris deux décisions très lourdes de conséquences pour l'avenir de la ville :

1° Vous avez voté pour un Syndicat Mixte Portuaire où le Département a la majorité absolue avec six voix et seulement deux pour la Municipalité. C'est un marché de dupes, la Ville perd définitivement la propriété de son domaine portuaire et toutes perspectives de rémunération sur l'exploitation du port.

2° Au lieu de sauver l'anse des Tamarins, vous avez voté pour le 3ème quai, sans tenir compte de l'avis des services de l'Etat (DREAL), émis le 20 décembre 2016, qui permet d'évaluer les conséquences catastrophiques pour la Ville :

- a) Pendant deux à trois ans, le creusement du port polluera les eaux avec 60.000 mètres cubes manipulés de boues toxiques, roches, terre. Le poisson de Port-Vendres sera suspect et les eaux noires feront fuir les touristes. C'est un coup mortel pour les pêcheurs, les commerces, les restaurants et l'économie de la ville.
- b) Le quai créera un niveau de bruit de cinq à dix fois supérieur aux normes. Prétendre que le port sera équipé en courant/quai, avec arrêt des générateurs des navires, est mensonger. Le réseau ne le permet pas et les bateaux ne seront jamais équipés.
- c) Les Tamarins, et spécialement les Gendarmes qui seront à la même hauteur que les cheminées de navires, respireront le panache saturé en microparticules, avec des conséquences graves et inacceptables pour la santé des familles et de leurs enfants. La Gendarmerie devra inéluctablement déménager.
- d) Le rapport officiel de la Marine Nationale dit que « la suppression de l'anse des Tamarins aurait en cas de tempête des conséquences néfastes ». Ce sera des destructions d'habitats, de commerces riverains et des risques pour les habitants, spécialement sur le quai Forgas.
- e) Le port de plaisance n'étant plus aux normes de sécurité, il sera expatrié à Argelès où une extension portuaire est déjà décidée : coup double après la récupération du Parc Marin.

Vous ne pouviez ignorer qu'un troisième quai pour « un bateau et demi » par semaine est inutile, et qu'il n'y a aucune perspective de croissance justifiant un tel projet. Vous avez engagé l'avenir de la Commune avec beaucoup de légèreté, sans concertation, sans analyse sérieuse, sans contre-projet et en refusant tout projet alternatif.

Le Maire, depuis des mois, ne répond à aucun courrier et refuse d'organiser une réunion publique, comme c'est la règle, quand on lance une enquête. On est en droit de s'interroger sur sa volonté à défendre les intérêts de la Ville.

Un tel constat d'incompétence et la suspicion de manœuvres souterraines, sur fond d'arrangements électoraux, ne sauraient masquer vos responsabilités directes. C'est pourquoi nous nous adressons à vous et que nous exigeons, de toute urgence, la tenue d'une réunion publique.